



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, tenue le 6 avril 2021, le projet de règlement suivant a été déposé et l'avis de motion donné pour l'adoption à une prochaine réunion du conseil :

P.-461 – PROJET de règlement modifiant le Plan d'urbanisme (P.-412)

Résumé du projet de règlement P.-461 modifiant le Plan d'urbanisme (P.-412)

A pour but de permettre une densification supérieure dans certaines zones de villégiature autour du lac Pohénégamook. Accroître la densité résidentielle dans des zones de villégiature autour du lac Pohénégamook.

En raison de la **pandémie de la COVID-19**, le conseil municipal a décidé de remplacer l'assemblée publique de consultation requise par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par une **consultation écrite**.

Donc, les personnes désirant s'exprimer sur ce projet de règlement peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit du **16 au 30 avril 2021** au Service de l'urbanisme, de la manière suivante:

- Par la poste : 1309, rue Principale, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0
- Par courriel : nmorin@pohenegamook.net
- Dans la boîte à courrier extérieure: située à l'hôtel de ville au 1309, rue Principale

Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption finale de ce projet de règlement.

Donné à Pohénégamook, ce 16^e jour du mois d'avril 2021.

Original signé par

Lila Levasseur, adjointe au greffe

Certificat de publication

Je, soussignée, Lila Levasseur, adjointe au greffe, confirme que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi sur le site web de la Ville de Pohénégamook et sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville, le 16 avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Pohénégamook, ce 16 avril 2021.

Original signé par

Lila Levasseur, adjointe au greffe